Département de la Haute-Savoie

COMMUNE DE BOSSEY

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION N°1 DU PLU

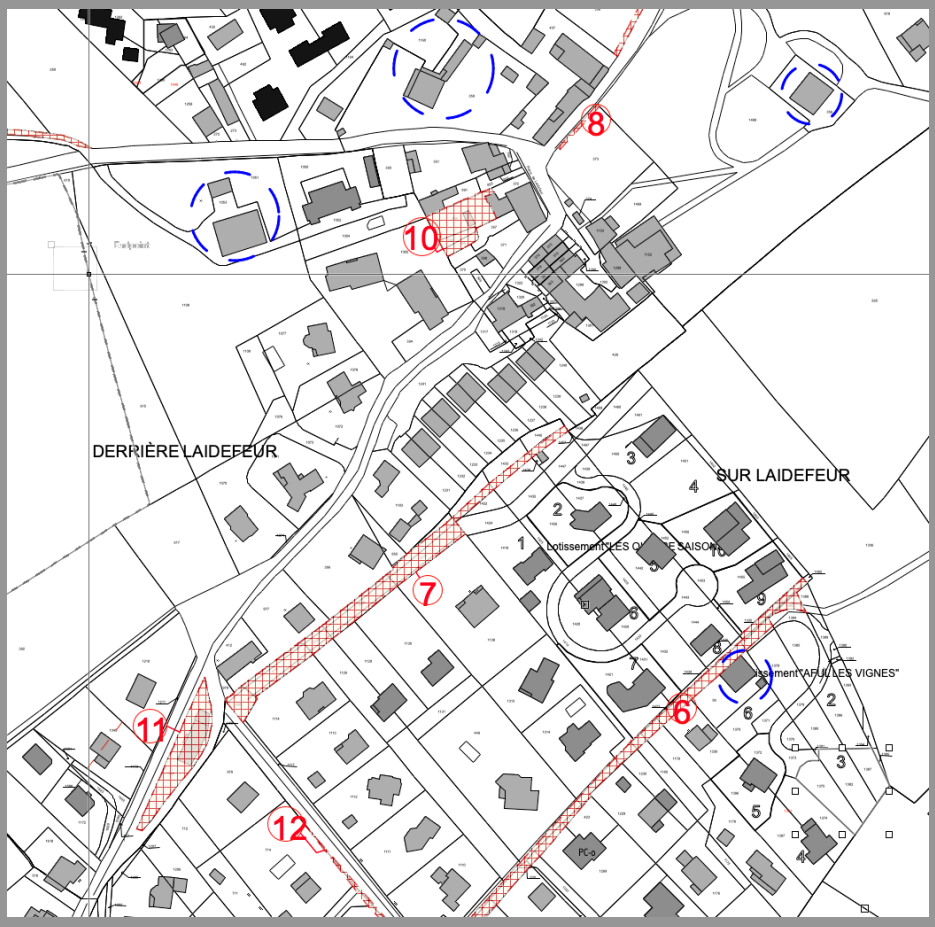

EMPLACEMENTS RESERVES

ARRET

DATE	PHASE	PROCEDURE
12 07 2005	Approbation	ELABORATION
11 03 2026	Arrêt	RÉVISION N°1

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2026 arrêtant la Révision N°1 du P.L.U. de BOSSEY.
Le Maire, M . Jean Luc PECORINI

Mars 2026

N°	Destination	Surface (m^2) ou ml	Bénéficiaire
1	Réserve foncière pour équipements publics, création de place de stationnement, espaces publics et élargissement de la rue de l'Ecole.	3236	Commune
2	Création d'un cheminement piéton	378	Commune
3	Création d'un cheminement / liaison douce à la zone d'urbanisation future aux lieux-dits "Chez Mégevand / Crêt de Mendolaz".	200	Commune
4	Création d'une voie de desserte et de liaison douce au lieu-dit 'L'Epinglier".	1061	Commune
5	Création d'une voie de liaison douce entre le chemin de la Léchère et le chemin des Landes haut, et d'une amorce de desserte agricole.	301	Commune
6	Aménagement du chemin des Vignes (desserte des secteurs avoisinants et cheminement piéton vers le secteur "Crêt Mendolaz").	957	Commune
7	Aménagement d'une voie de desserte du secteur "Sur Laidefeur".	1123	Commune
8	Création d'un cheminement piéton et d'un trottoir entre l'église et le hameau de Laidefeur	92	Commune
10	Création de stationnement et d'espaces publics à Laidefeur.	437	Commune
11	Sécurisation du carrefour entre route de Collonges et le chemin du Larget.	562	Commune
12	Elargissement du chemin du Larget.	97	Commune
13	Création d'un cheminement piéton à la Verdaz.	205 ml	Commune
14	Création d'un cheminement piéton au Crêt Mendolaz.	930	Commune